



VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com
<http://www.memramcook.com>

Tél.: (506) 758-4078
Télec.: (506) 758-4079

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 17 novembre 2014, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Donald O. LeBlanc	- Maire
	Brian Cormier	- Conseiller / Maire suppléant
	Joe Breau	- Conseiller général
	Victor LeBlanc	- Conseiller
	Raoul Boudreau	- Conseiller
	Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller
	Rolando Cormier	- Conseiller
	Yves M. Leger	- Directeur général
	Monique Bourque	- Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Octave LeBlanc	- Directeur des loisirs et de la programmation
	Christine Dupuis	- Agente de programmation - projets spéciaux
	Louis-Marie Cormier	- Chef pompier

- 1. Appel à l'ordre**
Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 04.
- 2. Constatation du quorum par le secrétaire**
La secrétaire municipale constate le quorum.
- 3. Déclaration de conflit d'intérêt**
Aucun conflit n'est déclaré.
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Rolando Cormier
Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. Adoption des procès-verbaux

P14 – 11 – 192

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 octobre 2014**Proposé par Brian Cormier****Appuyé de Joe Breau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 20 octobre 2014 à 19 h, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P14 – 11 – 193

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 octobre 2014**Proposé par Joe Breau****Appuyé de Rolando Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 29 octobre 2014 à 17 h, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

6. Affaires découlant des procès-verbaux**a) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 octobre 2014**

Aucune.

b) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 octobre 2014

Aucune.

7. Rapport des conseillers**a) Joe Breau****i) Société culturelle de la Vallée de Memramcook**

Madame Isabelle Ouellet fut embauchée à titre d'agente de développement pour la Société culturelle.

ii) Commission de services régionaux du Sud-Est

Le conseiller Breau indique que 5 demandes seront étudiées lors de la prochaine réunion de la Commission.

iii) Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook

Aucun rapport.

Le conseiller Breau partage qu'il a assisté à plusieurs activités depuis la dernière réunion du conseil, notamment le Gala de l'entrepreneuriat de la CBDC, les cérémonies du 11 novembre, le bien-cuit organisé par la Solitude et le Congrès annuel de l'AFMNB. Il termine en félicitant Marcel Dupuis de Memramcook et son équipe qui se sont mérités la médaille d'argent à la compétition de bûcherons mondiale « *STIHL Timbersports* » qui a eu lieu en Autriche les 14 et 15 novembre derniers.

b) Raoul Boudreaui) **Protection**

Le chef pompier, Louis-Marie Cormier, présente le rapport d'activités du Service d'incendie depuis la dernière réunion du conseil. Le conseiller Don (Barber) LeBlanc demande si le Service d'incendie est prêt pour des urgences en cas d'inondation. Le chef rassure le conseiller que des mesures préventives sont toujours anticipées dans de telles situations. Le directeur général ajoute que le plan des mesures d'urgence prévoit également des mesures dans ces cas.

ii) **École Abbey-Landry**

Le conseiller Boudreau mentionne que la Soirée diamant organisée par la fondation de l'école Abbey-Landry fut une véritable réussite encore cette année avec une participation d'environ 280 personnes.

iii) **Associations touristiques**

Le conseiller Boudreau mentionne que les associations touristiques du Sud-Est et Kent se sont fusionnées en octobre dernier. Il ajoute que la municipalité explore la possibilité de faire partie d'un programme de développement de stratégies touristiques (STEP Program). Plus de détails seront partagés au conseil dans la nouvelle année.

c) Rolando Cormieri) **Société historique de la Vallée de Memramcook**

Le conseiller Cormier mentionne qu'une réunion a eu lieu le 21 octobre dernier et qu'une autre est prévue pour le 24 novembre.

ii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**

Aucun rapport.

Le conseiller Cormier partage qu'il a assisté à plusieurs activités depuis la dernière réunion du conseil, notamment les cérémonies du 11 novembre, le bien-cuit organisé par la Solitude et le Congrès annuel de l'AFMNB.

Le directeur général ajoute qu'il a visité l'ancienne école de Gayton en compagnie de la présidente de la Société historique et monsieur Charles-Henri Boudreau pour discuter du dossier de restauration. Il y a beaucoup de travail et de recherche à faire. D'autres informations seront apportées au conseil plus tard.

d) Brian Cormieri) **Festival / Carnaval**

Le carnaval aura lieu les 21 et 22 février 2015.

ii) **Action enfant au cœur de la communauté (AECC)**

Une réunion est prévue demain soir.

Le conseiller Cormier mentionne qu'il a assisté à plusieurs activités et réunions depuis la dernière réunion du conseil. Il félicite Robert Bourgeois et son équipe du Verger Belliveau pour avoir été nommé « *Entrepreneur régional du sud-est de l'année 2014* » lors du *Gala Entrepreneurship de la CBDC*.

e) **Don (Barber) LeBlanc**i) **Sentier de l'Étoile**

Le conseiller LeBlanc mentionne qu'un montant de 40 000 \$ fut octroyé par Sentier transcanadien pour l'aménagement de nos sentiers. Les soumissions ont été ouvertes la semaine dernière et des négociations avec le plus bas soumissionnaire avant de débiter les travaux sur la levée longeant la rue Saint-Thomas en allant vers le foyer.

ii) **EOS**

Une réunion d'information, organisée par EOS, concernant les levées, les inondations, etc. a eu lieu le 15 novembre dernier à Sackville. Plus de 70 personnes ont assisté à cette rencontre. Ce fut une très bonne session d'information.

Le conseiller LeBlanc termine en disant qu'il a assisté à différentes activités et réunions.

f) **Victor LeBlanc**i) **Monument-Lefebvre**

Une réunion aura lieu demain soir.

ii) **150^e anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph**

Le conseiller LeBlanc partage qu'une réunion de « debriefing » a eu lieu suite aux activités du 150^e. Il mentionne que les revenus non-officiels étaient de l'ordre de 65 332 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 62 121 \$, pour donner un léger surplus de 3 211 \$. Une suggestion a été apportée au niveau du comité de faire une plaque pour honorer le 150^e.

iii) **Centre communautaire**

Aucun rapport.

Le conseiller LeBlanc souligne la grande réussite de la Soirée diamant et félicite Robert LeBlanc pour la belle cérémonie du 11 novembre. Il continue en disant qu'environ 8 personnes ont participé à la marche organisée par le comité J'MEM au quai Belliveau Village. Il félicite Robert Bourgeois pour avoir remporté les honneurs au Gala d'entrepreneurs de la CBDC. Il termine en mentionnant qu'une réunion du comité du Temple de la renommée sportive aura lieu le 27 novembre prochain.

Le directeur des opérations et infrastructures prend la parole pour donner un bref compte rendu des travaux effectués au cours des dernières semaines.

8. **Rapport du maire**

Le maire partage qu'il a assisté à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'Acadie du N.-B. Une résolution d'appui pour la survie de l'ancien Institut de Memramcook fut adoptée à l'unanimité lors de la réunion annelle.

i) **Institut de Memramcook**

Le maire explique que la demande de proposition est toujours en place et le gouvernement provincial continue les démarches dans ce dossier. Une rencontre de suivi avec les entrepreneurs locaux a eu lieu récemment pour donner une mise à jour du processus.

ii) **Vive le Collège Saint-Joseph**

Aucun rapport.

Le maire félicite à son tour les organisateurs et les entreprises locales qui ont contribué à la réussite de la Soirée diamant. Ce fut une très belle soirée et une très belle levée de fonds pour la Fondation de l'école Abbey-Landry. Le maire mentionne que la municipalité a envoyé une lettre de félicitations à monsieur Robert Bourgeois pour avoir remporté le prix d'entrepreneur de l'année de la CBDC. Il continue par féliciter monsieur Robert LeBlanc pour l'organisation de la belle cérémonie en l'honneur des vétérans le 11 novembre dernier. Il termine en informant le public que la municipalité est dans le processus de réviser son plan stratégique et que des réunions publiques ont lieu pour permettre à la population de partager leurs idées et suggestions pour l'avenir de notre belle vallée.

9. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**

a) **Examen des objections pour la demande de rezonage de Mathieu Demers (partie de la propriété portant le NID 70424049)**

La secrétaire municipale explique le processus de rezonage entamé et la procédure qui sera suivie pour entendre les objections reçues pour le rezonage proposé. Monsieur Jesse Howatt, urbaniste régional de la Commission des services régionaux Sud-Est (CSRSE), prend la parole et présente de l'information additionnelle à l'aide de cartes. Le requérant, Mathieu Demers, et l'acheteur potentiel du terrain, Mathieu Roy, sont présents pour donner un aperçu du projet proposé, soit l'établissement d'une ferme agricole artisanale lui permettant d'avoir deux chevaux et une grange sur le terrain en question. La secrétaire municipale lit les objections reçues à la municipalité. Le maire invite alors les personnes de la salle à présenter leurs objections ou leurs commentaires le cas échéant. Trois personnes prennent la parole pour partager leur désaccord vis-à-vis cette demande de rezonage. C'est alors au tour des membres du conseil et des personnes présentes de poser leurs questions par rapport à la demande. L'urbaniste de la CSRSE termine en expliquant la procédure qui sera suivie dans les semaines à venir concernant ce rezonage. Le comité de révision de la planification de Beaubassin devra donner leur avis par écrit au conseil au plus tard le 24 novembre prochain. Le conseil ne procédera pas à la première et deuxième lecture (par titre) de l'arrêté avant de recevoir l'avis de la CSRSE.

- b) **Première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27-5Z**
Le conseil ne procède pas à la première lecture.
- c) **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27-5Z**
Le conseil ne procède pas à la deuxième lecture.
- d) **Demande de rezonage de Gilles Cormier (NID 00914366) – amendement de texte au plan rural du Village de Memramcook pour permettre la vente de voitures comme usage secondaire dans la zone Industries (I) – procéder à la publication d'avis et à la demande d'avis de la Commission des services régionaux du Sud-Est**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Joe Breau

P14 – 11 – 194

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une demande de rezonage pour la propriété portant le NID 00914366 située sur le chemin Old Shediac à Memramcook pour permettre la vente de voitures comme usage secondaire dans la zone Industries (I);

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire considérer la demande de rezonage ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés;

CONSIDÉRANT QU'IL est aussi nécessaire de demander l'avis de la Commission des services régionaux du sud-est en vertu de l'article 66 de ladite Loi;

IL EST RÉSOLU QUE:

- a) soit rédigé un arrêté modifiant le Plan rural du Village de Memramcook;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformément aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 19 janvier 2015 en la salle du conseil de Memramcook, N.-B., à 19 h;
- d) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil de demander l'avis de la Commission des services régionaux du Sud-est sur le projet d'arrêté et de donner un délai supplémentaire à la Commission jusqu'au 22 décembre 2014 pour donner leur avis; et

- e) le projet d'arrêté soit disponible pour fin de consultation par le public au bureau de la municipalité pendant les heures ouvrables dès le jour de parution du premier avis public.

Adoptée à l'unanimité.

e) **Communication aux citoyens (#notrebellevallée)**

Le directeur général explique le but de cette présentation et mentionne que la municipalité doit mieux s'outiller pour permettre une communication efficace avec les citoyennes et citoyens, les organismes, les visiteurs, etc. Il existe présentement une grande lacune au niveau des communications et la municipalité doit apporter des améliorations concrètes dans la façon de faire les choses. Le directeur des loisirs et de la programmation ainsi que l'agente de programmation expliquent, à l'aide d'une présentation PowerPoint, la situation actuelle, les statistiques et les démarches proposées afin d'améliorer les communications au sein du Village de Memramcook. La municipalité doit utiliser des méthodes de communication plus modernes et aptes à rejoindre une plus grande proportion de la population. L'administration recommandera au conseil, lors des délibérations budgétaires, de créer un poste permanent en communication. Les membres du conseil félicitent le personnel pour la belle présentation et sont d'accord de donner plus d'importance aux communications.

f) **Demandes de dons**

i) **Club d'âge d'or de Memramcook (Berceau)**

La directrice des finances explique la demande pour de l'aide financière dans le but d'aménager un moyen d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au Club d'âge d'or. Compte tenu que les travaux ne seraient pas entamés avant la fin décembre 2014, l'administration recommande que cette demande soit traitée dans le processus budgétaire 2015. Le conseil est d'accord.

ii) **Banque de nourriture**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration de donner un montant de 500 \$ pour aider à défrayer les dépenses de véhicule de deux personnes pour aller chercher de la nourriture à Moncton une fois par mois.

Adoptée à l'unanimité.

g) **Demande de la Société historique de la Vallée de Memramcook – nommer l'édifice abritant le musée**

La Société historique de la Vallée de Memramcook (SHVM) explore la possibilité de donner un nom à l'édifice où loge le musée de Memramcook et, puisque l'édifice est la propriété du Village, demande la permission au conseil municipal d'entreprendre les démarches afin de lui donner un nom.

P14 – 11 – 196**Proposé par Joe Breau
Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil donne la permission à la Société historique de la Vallée de Memramcook d'entreprendre des démarches et faire les recherches nécessaires afin de trouver un nom à l'édifice où loge le musée de Memramcook.
Adoptée à l'unanimité.

P14 – 11 – 197

h) **Résolution d'appui – ancien Collège Saint-Joseph**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Raoul Boudreau

Attendu que le Collège Saint-Joseph de Memramcook est une institution pionnière de l'éducation en Acadie, la première institution d'enseignement supérieur de langue française en Atlantique.

Attendu qu'il est important de souligner la contribution du Collège Saint-Joseph à l'épanouissement du Village de Memramcook, ainsi qu'au réveil du peuple Acadien en entier.

Attendu que la première convention nationale des Acadiens eut lieu en 1881 au Collège Saint-Joseph où 5 000 acadiens se sont réunis pour donner naissance au mouvement qui a façonné la nouvelle Acadie.

Attendu que le Collège Saint-Joseph fut le moteur économique de la région et de la province et qu'il pourrait encore jouer un rôle important dans le développement de nos sociétés.

Attendu que 2014 marque l'année du 150^e anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph et de l'arrivée du père Camille Lefebvre à Memramcook.

Attendu que le potentiel de développement des édifices du Collège Saint-Joseph est très grand et est appelé à grandir dans le futur.

Attendu que le succès et la réussite future du Collège Saint-Joseph dépendent de l'implication de la communauté acadienne et francophone dans son ensemble.

Attendu que le conseil municipal du Village de Memramcook a appuyé les démarches entreprises par le comité local de sauvegarde et la communauté.

Attendu que le nouveau gouvernement reconnaît que les fonds consacrés à la culture constituent un investissement et fera en sorte que leur stratégie touristique maximise la valeur du secteur culturel.

Il est donc résolu que le Village de Memramcook entretienne des pourparlers avec le gouvernement du N.-B. pour que l'ancien Collège Saint-Joseph, première institution d'éducation postsecondaire acadienne, devienne un lieu historique patrimonial touristique protégé par la province.

Adoptée à l'unanimité.

10. Questions différées antérieurement

Aucune.

11. Pétition, requête et/ou délégation

Aucune.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 56.



Donald O. LeBlanc
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

Période de questions

Aucune question du public.